



## COMMUNIQUÉ

### OFFRE D'ACQUISITION DE STATOIL FUEL & RETAIL ASA RÉDUCTION DU PRIX DE L'OFFRE PAR ACTION DE NOK 53 À NOK 51,20

---

**Laval (Québec) Canada – 26 avril 2012** – Alimentation Couche-Tard Inc. (TSX : ATD.A ATD.B) ("**Couche-Tard**") a annoncé aujourd'hui que suite à la décision prise à l'assemblée annuelle des actionnaires de Statoil Fuel & Retail ASA (SFR / Oslo Bors) en vertu de laquelle Statoil Fuel & Retail versera, le ou vers le 9 mai 2012, un dividende par action de NOK 1,80 sur chacune des 300 000 000 actions émises et en circulation de Statoil Fuel & Retail, Couche-Tard réduit le prix de son offre par action de NOK 53 à NOK 51,20, le tout conformément à la divulgation sous la section 5.1 du document d'offre daté du 19 avril 2012.

#### **À propos d'Alimentation Couche-Tard Inc.**

Alimentation Couche-Tard Inc. est le chef de file de l'industrie canadienne de l'accommodation. Elle est la plus importante société en Amérique du Nord en tant que chaîne de magasins d'accommodation indépendante (intégrée ou non à une société pétrolière) en fonction du nombre de magasins exploités par la société. Au 29 janvier 2012, son réseau comptait 5 817 magasins d'accommodation, dont 4 225 sont dotés d'un site de distribution de carburant. À cette même date, la société avait des contrats pour l'approvisionnement en carburant de 338 sites exploités par des exploitants indépendants. Le réseau de Couche-Tard est constitué de 13 unités d'affaires, dont 9 aux États-Unis, qui couvrent 42 États américains et le district de Columbia, et 4 au Canada qui couvrent les 10 provinces. Plus de 53 000 personnes travaillent dans l'ensemble du réseau de magasins d'accommodation et aux centres de services de Couche-Tard.

On trouvera de plus amples renseignements sur Alimentation Couche-Tard au <http://www.couchetard.com>.

#### **Personne-ressource :**

**Raymond Paré, Vice-président et chef de la direction financière**

Tél: (450) 662-6632 poste 4607

[relationsinvestisseurs@couche-tard.com](mailto:relationsinvestisseurs@couche-tard.com)

[www.couche-tard.com/corporate](http://www.couche-tard.com/corporate)

#### **Déclarations prospectives**

Les déclarations contenues dans le présent communiqué, qui décrivent les objectifs, les projections, les estimations, les attentes ou les prévisions de Couche-Tard, peuvent constituer des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières. Ces déclarations se caractérisent par l'emploi de verbes à la forme affirmative ou négative, tels que « prévoir », « évaluer », « estimer », « croire », « s'attendre à », ainsi qu'à l'emploi d'autres expressions apparentées et du futur. Couche-Tard tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes, et que, par conséquent, ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer considérablement de ceux qui sont indiqués ou sous-entendus dans ces déclarations, ou que celles-ci pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une projection en particulier. Parmi les facteurs importants pouvant entraîner une différence considérable entre les résultats

réels de Couche-Tard et les projections ou attentes formulées dans les déclarations prospectives, mentionnons les effets de l'intégration d'entreprises acquises et la capacité de concrétiser les synergies projetées, les fluctuations des marges sur les ventes d'essence, la concurrence dans les secteurs de l'accommodation et du carburant, les variations de taux de change, ainsi que d'autres risques décrits en détail de temps à autre dans les documents déposés par Couche-Tard auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada. À moins qu'elle n'y soit tenue selon les lois sur les valeurs mobilières applicables, Couche-Tard nie toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. L'information prospective contenue dans le présent communiqué est basée sur l'information disponible en date du communiqué.